DES ENCLOS À L'ÂGE DU FER DANS LA VALLÉE DE L'AISNE: LE MONDE DES VIVANTS ET LE MONDE DES MORTS

Claudine POMMEPUY *, Ginette AUXIETTE **, Sophie DESENNE **,
Frédéric GRANSAR **, Bénédicte HENON **

La documentation de la vallée de l'Aisne est abondante et concerne des habitats et des nécropoles, ainsi que quelques structures à fonction primaire incertaine, pour toutes les étapes chronologiques de l'Âge du Fer (fig. 1).

L'HABITAT

L'HABITAT DU HALLSTATT FINAL/LA TÈNE ANCIENNE

L'habitat du Hallstatt final/La Tène ancienne est généralement non enclos. Il se présente sous la forme de structures dispersées comprenant des bâtiments, des fosses, des silos, des cendriers de fours, etc. (GRANSAR *et alii*, 1999).

L'organisation générale peut être linéaire, comme à Bucy-le-Long "le Chemin de Vénizel", "Le Fond du Petit Marais" (AUXIETTE *et alii*, 1995 et 1996) et Limé "la Prairie" (HÉNON *et alii* 1997), ou nucléaire comme à Limé "La Fosse aux Chevaux" (HÉNON, 1998), ou encore éclatée comme à Sermoise "Les Prés du Bout de la Ville" (GRANSAR *et alii*, 1997) et Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" (POMMEPUY, GRANSAR, 1998; voir aussi fig. 2).

On trouve cependant des systèmes de structuration de l'espace matérialisés par la présence de fossés, comme par exemple, à Limé "La Fosse aux Chevaux", où un fossé coudé traverse le site. Les limites de l'emprise ne nous permettent pas de savoir s'il s'agit d'un véritable enclos. Il ne semble pas entourer l'habitat et sa fonction précise reste indéterminée. Le site de Limé "La Prairie", malheureusement implanté lui aussi en limite d'emprise, livre davantage d'informations. Un grand fossé est

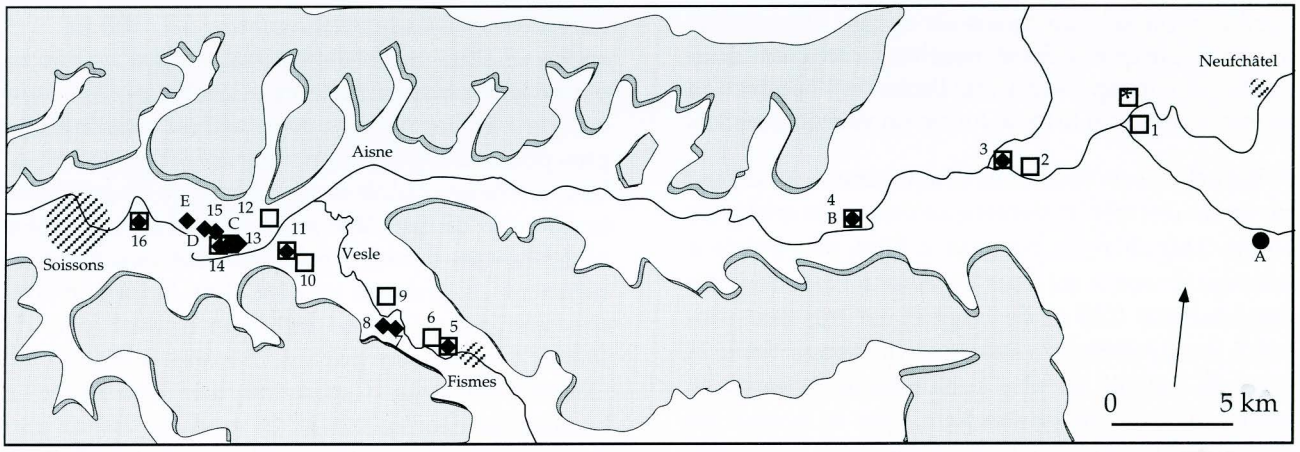

◆ **Hallstatt et La Tène ancienne :**
Habitats :
3 : Berry-au-Bac "le Vieux Tordoir"
5 : Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines"
7 : Limé "la Fosse aux Chevaux"
8 : Limé "la Prairie"
11 : Sermoise "les Prés du Bout de la Ville"
13 : Bucy-le-Long "le Grand Marais"
15 : Bucy-le-Long "le Chemin de Venizel"
16 : Villeneuve-Saint-Germain "les Grèves"
Nécropoles :
D : Bucy-le-Long "les Longues Raies"
E : Bucy-le-Long "la Héronnière"

● **La Tène moyenne :**
Nécropoles :
A : Orainville "la Croyère"
C : Bucy-le-Long "le Fond du Petit Marais"

□ **La Tène finale :**
Habitats :
1 : Condé-sur-Suippe "la Sucrerie"
2 : Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie"
3 : Berry-au-Bac "le Vieux Tordoir"
4 : Cuiry-lès-Chaudardes "le Champ Tortu"
5 : Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines
6 : Bazoches-sur-Vesle "la Foulerie"
9 : Braine "le Grange des Moines"
10 : Ciry-Salsogne "le Bruy"
11 : Sermoise "les Prés du Bout de la Ville"
12 : Missy-sur-Aisne "le Culot"
14 : Bucy-le-Long "le Fond du Petit Marais"
16 : Villeneuve-Saint-Germain "les Grèves"
Nécropoles :
B : Cuiry-lès-Chaudardes "les Fontinettes"
C : Bucy-le-Long "le Fond du Petit Marais"
Autre :
* : Guignicourt "l'Homme Mort"

Fig. 1 : carte de localisation des sites de la vallée de l'Aisne intégrés à l'étude.

* SRA Picardie, UMR 4071 du CNRS (MAE, Nanterre), Centre archéologique de Soissons (Abbaye Saint-Jean-des-Vignes), impasse du commandant Gérard
F - 02200 SOISSONS

** AFAN Nord-Picardie, UMR 4071 du CNRS (MAE, Nanterre), Centre archéologique de Soissons (Abbaye Saint-Jean-des-Vignes), impasse du commandant Gérard
F - 02200 SOISSONS

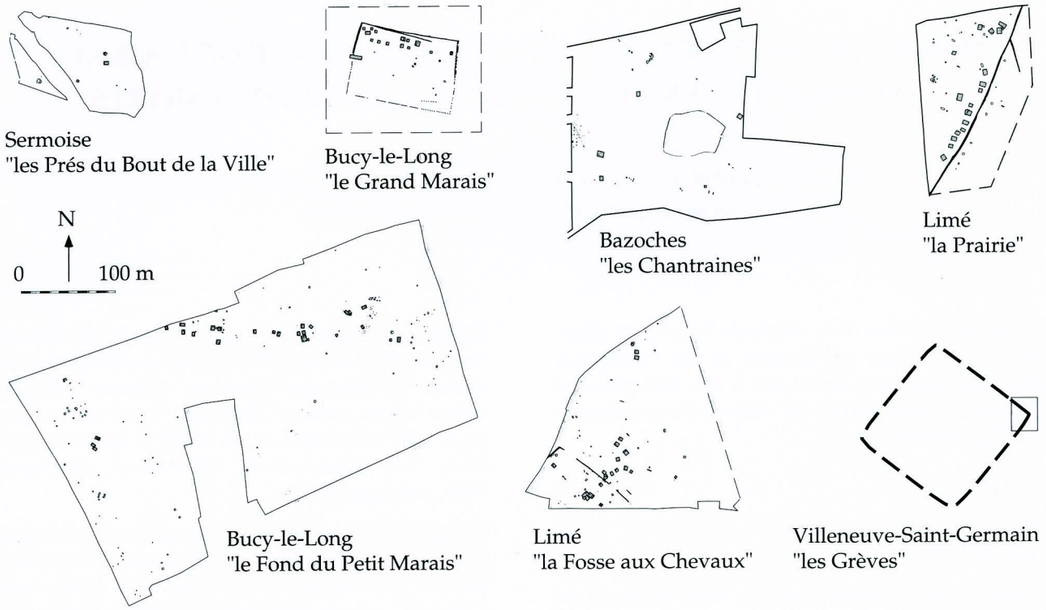

Fig. 2 : plans schématiques épurés, à la même échelle, des principaux sites d'habitat du Hallstatt final/La Tène ancienne de la vallée de l'Aisne (en bordure : traits pleins = limites de décapage ; pointillés = limite de présentation du plan).

bordé de bâtiments. De l'autre côté s'aligne une série de fosses dont deux silos. Il s'agit d'un fossé ouvert de 0,80 m à 1,50 m de large pour une profondeur moyenne de 0,50 m sous le niveau de décapage. Il semble avoir subi au moins un curage. Il ne fait ici aucun doute que ce fossé, peut-être à fonction drainante, ait correspondu à une limite de l'habitat. On ignore toutefois si le fossé forme un véritable enclos.

À Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", au milieu de structures très dispersées, se trouve un enclos de forme irrégulière. Il possède, à l'Est, une entrée à antenne flanquée de deux poteaux à l'extérieur. Le fossé mesure 0,50 m de large et est très peu profond. Il a été difficile à suivre au décapage. Seule la zone de l'entrée est plus profondément creusée et atteint 0,50 m de profondeur sous le niveau de décapage. Ce fossé, très probablement palissadé, enclôt une surface d'environ 2500 m².

À Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (Robert, Auxiette, 1990) et à Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Brun, Pommepuy, 1983a, 1983b, 1984, 1985, 1989 ; Hénon *et al*, 1993 ; Pommepuy, Brun, 1982 ; Auxiette *et al*, 1994), on trouve des structures palissadées comparables, mais pour lesquelles seul le système d'entrée est conservé (fig. 3). Dans ces deux derniers cas, les poteaux sont situés à l'intérieur. On a, dans les trois cas, un système d'entrée à porche, d'environ 2 m de large, bien fondé. Le reste de l'enclos est plus léger et l'on peut imaginer une clôture faite de haies ou de barrières. L'hypothèse la plus probable est que ces structures ont servi d'enclos à bétail.

Le site de Bucy-le-Long "Le Grand Marais" a livré un enclos palissadé rectangulaire de 7500 m². Cet enclos se situe en bordure occidentale d'une occupation légèrement antérieure et contemporaine, qui occupe 4 à 6 hectares. La palissade est constituée de gros poteaux régulièrement espacés d'environ 2 m. Une entrée en couloir occupe le milieu du petit côté occidental. Le caractère monumental de cet enclos ne fait aucun doute. Il renferme une quinzaine de bâtiments, alignés sur un côté, dont la plupart sont des greniers. L'espace intérieur a livré peu de fosses, caractérisées par une certaine indigence en matériel détritique. Cependant, une fosse située en bordure de l'enclos a livré un mobilier osseux particulier : des ossements de bœuf, de cheval et un crâne de cerf sont associés. La juxtaposition non ordonnée de ces vestiges sélectionnés suggère un ensemble unique de rejet. La composition particulière de cet ensemble détritique (Auxiette, 1997 et 2000), corrélée à une structuration architecturale ostentatoire et une concentration de greniers pour le stockage, confère à cet habitat un statut social particulier. On peut y voir ici la résidence de l'élite qui contrôle le stockage des récoltes et sans doute sa redistribution.

Nous avons enfin le site de Villeneuve-Saint-Germain "Les Grèves" (Debord, 1978). L'angle d'un vaste enclos carré de 130 m de côté, repéré par

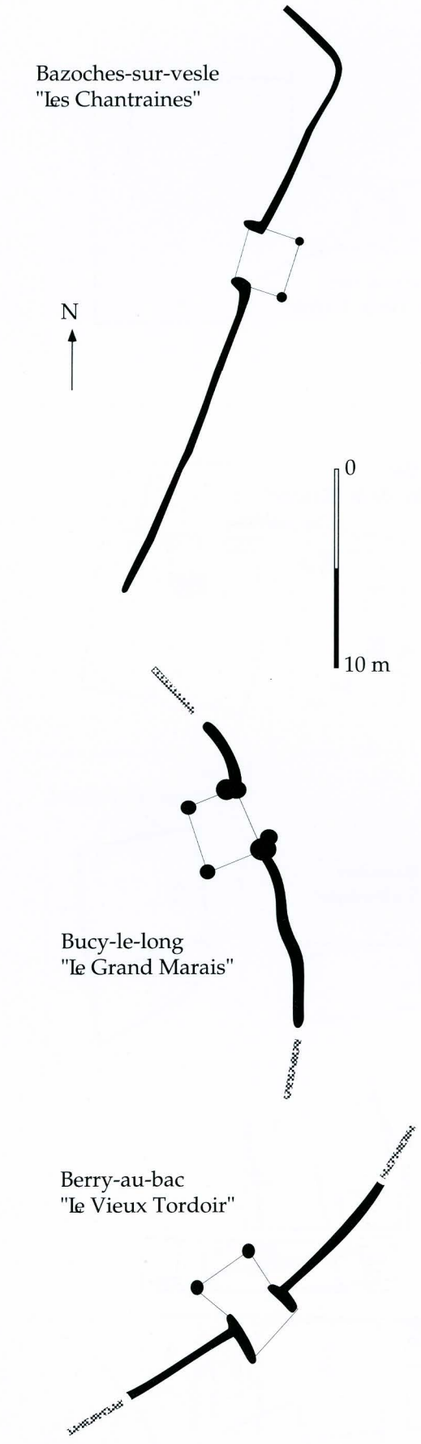

Fig. 3 : plans des systèmes d'entrée d'enclos à bétail (?) du Hallstatt final/La Tène ancienne de la vallée de l'Aisne.

prospection aérienne, a été décapé. Les quelques sondages pratiqués dans ce fossé, d'une largeur de 5 à 6 m et dont la profondeur atteint par endroit 1,90 m, ont livré un mobilier céramique décoré abondant qui peut être qualifié de luxueux et des fusaïoles en grand nombre. Les déchets de l'alimentation carnée sont aussi beaucoup plus abondants et variés que sur les autres habitats. L'intérieur de l'enclos nous est encore inconnu, mais le mobilier issu des fossés est d'origine détritique et confère au site une fonction d'habitat, même si celle-ci n'est pas exclusive. Le site semble avoir été occupé sur une courte durée, comme l'atteste l'homogénéité de la céramique.

L'habitat du Hallstatt final/La Tène ancienne est donc généralement non enclos. On trouve parfois des fossés marquant une limite et des enclos à caractère fonctionnel que l'on peut interpréter comme des enclos à bétail. Il existe cependant des sites enclos, mais leur caractère monumental et les particularités des rejets permettent de les attribuer à l'élite.

L'HABITAT DE LA TÈNE FINALE

Les établissements ruraux

L'habitat rural de La Tène finale est systématiquement organisé autour ou à l'intérieur de systèmes de fossés (fig. 4). Malheureusement, les emprises des décapages ne nous permettent pas toujours d'avoir l'intégralité du plan. C'est le cas notamment pour les sites de Ciry-Salsogne "Le Bruy" (Cottiaux, 1999), Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Demoule, 1979 ; Dubouloz, Plateaux, 1978 et 1983 ; Fercoq, Brun, 1981 ; Plateaux, Demoule, 1984), Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (Auxiette *et al*, 1989 ; Robert, 1990), Sermoise "Les Prés du Bout de la Ville" ou Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" (URA 12, 1972-1973, 1974 et 1975). Ces plans partiels montrent cependant des fossés qui semblent bien des fragments d'enclos à l'intérieur desquels se situent les structures d'habitat. Les plans plus complets montrent deux types d'enclos :

- les enclos simples comme Bazoches-sur-Vesle "La Foulerie" (Desenne, Auxiette, 1995) et Missy-sur-Aisne "Le Culot" (Pion, Plateaux, 1986 ; Pion, 1996) et, sans doute, Sermoise "Les Prés du Bout de la Ville" ;
- les enclos à partition interne comme Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" et Braine "La Grange des Moines" (Auxiette *et al*, 1996 et 1997).

Le site de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Brun *et al*, 1990, 1991, 1992 ; Pion, 1996), complexe de lecture, a été réorganisé de nombreuses fois, mais semble appartenir à la deuxième catégorie.

L'espace intérieur de ces enclos présente de grandes surfaces vides ; les structures et, tout parti-

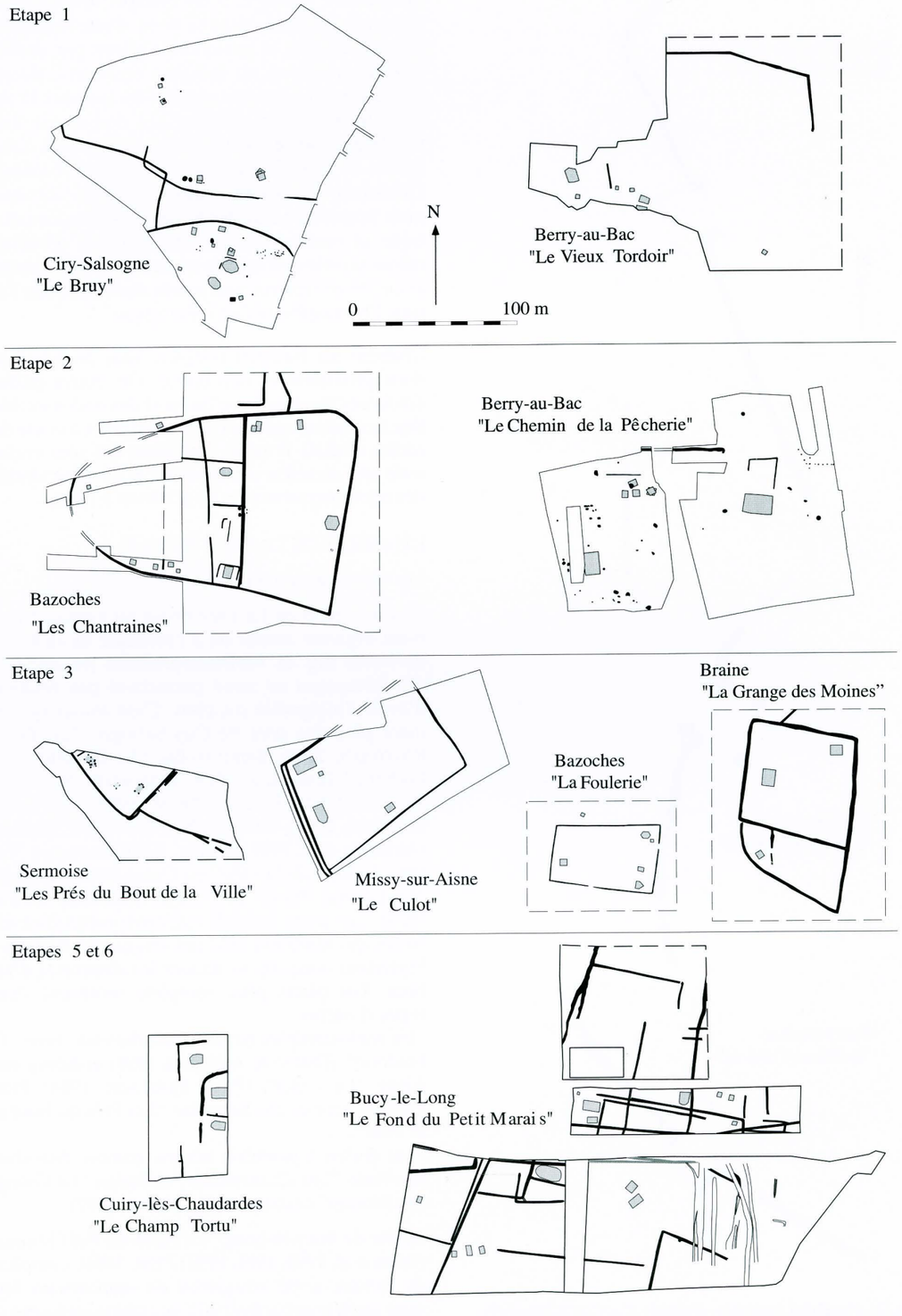

Fig. 4: plans schématiques épurés, à la même échelle, des principaux sites d'habitat de La Tène finale de la vallée de l'Aisne, présentés selon la chronologie de leur principale phase d'occupation (en bordure: traits pleins = limites de décapage; pointillés = limite de présentation du plan).

culièrement les bâtiments, sont situés préférentiellement le long des fossés et le plus souvent dans un angle.

Si l'on observe l'évolution des enclos dans le temps, on s'aperçoit que les plus anciens (étape 1 de la vallée de l'Aisne, soit -180/-150) sont ceux dont l'organisation semble la moins liée aux fossés. Ceux-ci ne sont pas rectilignes. Les plans étant incomplets, nous ne savons pas s'il existe une répartition fonctionnelle de l'espace. On peut noter que les fossés ne sont pas fermés. Faut-il alors vraiment parler d'enclos? Il est toujours possible que des structures moins profondément ancrées dans le sol aient prolongé les fossés que nous avons retrouvés.

À l'étape 2 (soit -150/-120), nous avons le site de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" et le site de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie", au plan incomplet.

À l'étape 3 (soit -120/-90), il semble que la forme générale soit le quadrilatère, bien que l'enclos de Braine "La Grange des Moines" soit doté d'un tronçon curviligne en bordure d'une zone basse limoneuse. Les bâtiments sont situés systématiquement le long des fossés.

Aux étapes les plus récentes (seconde moitié du Ier siècle avant notre ère et début du Ier siècle de notre ère), l'angle droit semble être de rigueur. Les plans incomplets ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation de l'organisation générale.

Évolution de ces sites

Ces enclos ont généralement subi de nombreux remaniements.

Le site de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" est un grand établissement rural de La Tène finale. Il s'agit d'un grand enclos mi-quadrangulaire, mi-curvilinéaire, entourant une surface d'environ 1,5 hectare, qui a connu différentes phases de fonctionnement: fossé ouvert parfois bordé d'un talus, fossé palissadé (fig. 6). Son occupation est datée de l'étape 2 de la vallée de l'Aisne définie par Patrick Pion, soit le début de La Tène D1. Il possède un système de partition complexe qui délimite des espaces internes. Les remaniements concernent ces aménagements internes, le tracé extérieur de l'enclos étant resté le même (fig. 5, page suivante).

Par contre, dans d'autres cas, comme à Braine "La Grange des Moines" (AUXIETTE, DESENNE, ce volume) et Missy-sur-Aisne "Le Culot" (fig. 7), le tracé lui-même de l'enclos peut être complètement modifié. Nous avons alors une reconstruction complète du site et non pas de simples réaménagements internes.

Aménagements internes

À l'intérieur de ces enclos, certains aménagements existent (fig. 8). Ils peuvent être liés à un bâtiment,

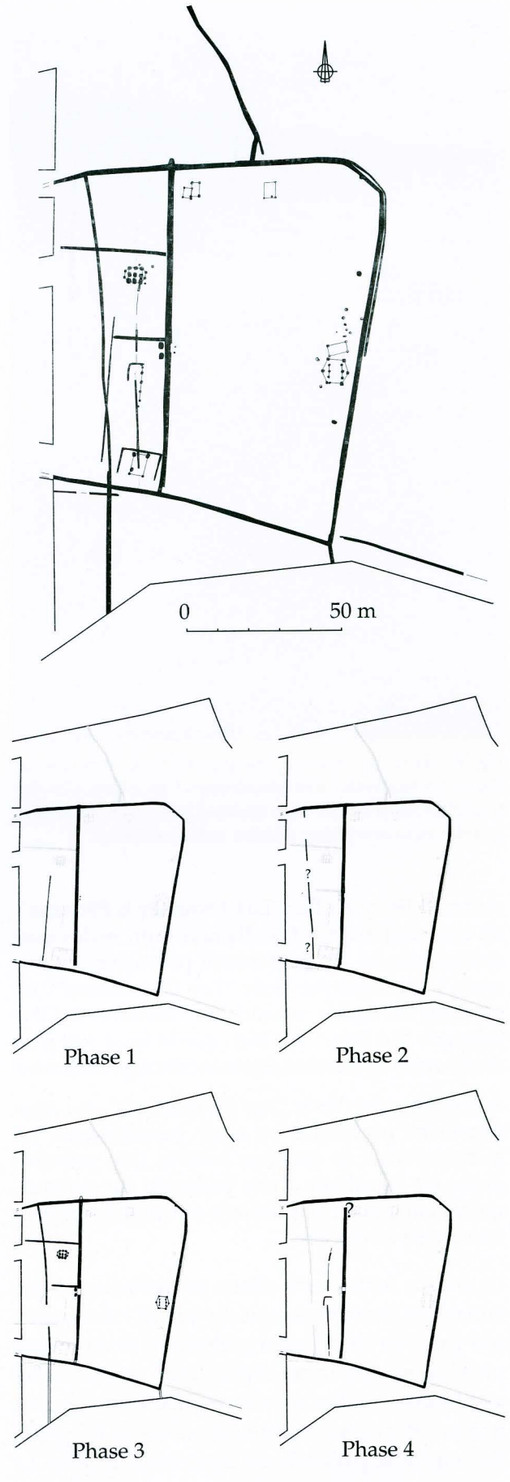

Fig. 5: plans de l'occupation de La Tène finale de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" et de son phasage.

Fig. 6: cliché du tronçon oriental du fossé d'enclos de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", montrant l'évolution d'un fossé ouvert vers un fossé palissadé, ce dernier ayant connu une phase décalée vers l'extérieur.

comme à Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie", où un grand bâtiment est flanqué d'un enclos quadrangulaire de 350 m² formant probablement une cour, à Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", où un fossé en agrafe entoure un bâtiment, à Ciry-Salsogne "Le Bruy" où, bien que le fossé soit plus érodé, nous avons sans doute le même phénomène.

À Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", un aménagement particulier se situe parallèlement au principal fossé de partition interne. Une première phase est constituée d'une palissade sur poteaux, qui est par la suite transformée en tranchée formant une entrée en chicane.

Là encore, nous avons affaire probablement à des ensembles incomplets, soit du fait de l'arasement, soit parce qu'elles étaient prolongées de structures plus légères. Ces fossés servent sans doute à isoler une fonction ou des activités particulières. On peut penser à des enclos à bétail dans le cas de Berry-au-Bac ou de la palissade de Bazoches-sur-Vesle. La présence de rejets particuliers à proximité du bâtiment de Bazoches-sur-Vesle dans son fossé en agrafe permet de l'associer à une activité métallurgique.

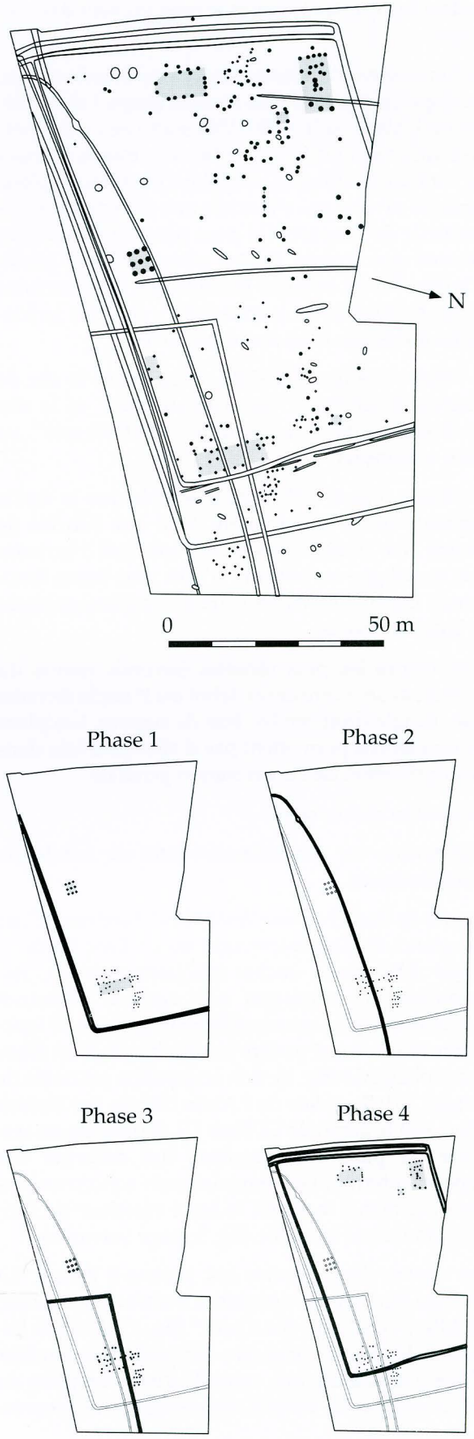

Fig. 7: plans de l'occupation de La Tène finale de Missy-sur-Aisne "Le Culot" et de son phasage.

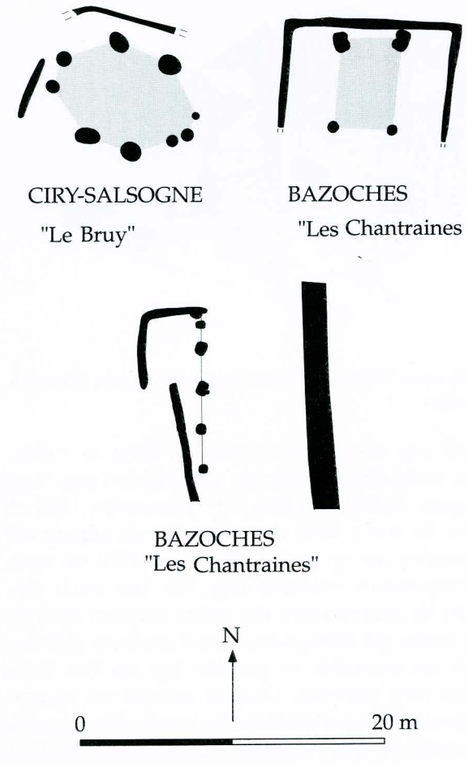

Fig. 8: plan des aménagements intérieurs de différents sites de La Tène finale de la vallée de l'Aisne.

Les *oppida*

Il est difficile de parler de l'habitat enclos de La Tène finale sans évoquer l'organisation particulière des *oppida* de Villeneuve-Saint-Germain (Debord, 1990; Robert, Debord, Constantin, 1982) et de Condé-sur-Suippe (Pion, 1990; Pion *et al*, 1997; voir aussi fig. 9, page suivante). Des enclos quadrangulaires correspondent aux unités domestiques. Ils sont organisés à partir d'un véritable plan de lotissement, de part et d'autre de rues, places et ruelles préalablement déterminées, qui prévoient le système de circulation. À l'intérieur de ces unités domestiques, on trouve des aménagements internes comparables à ceux des établissements ruraux: petits enclos, bâtiments isolés. On peut y voir encore une fois une répartition fonctionnelle: isolement des animaux ou d'activités particulières.

Conclusion sur l'habitat de La Tène finale

L'habitat de La Tène finale est systématiquement organisé à l'intérieur d'enclos, qu'il soit implanté en contexte rural ou proto-urbain. Cela correspond à un besoin très net de délimiter l'espace et de définir un intérieur et un extérieur. Cette délimitation prend souvent un caractère monumental. Les remparts des *oppida* en sont la preuve la plus manifeste, ainsi que les fossés en croix partitionnant l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain. Les établissements ruraux participent du même phénomène, alors qu'il ne peut y avoir, dans leur cas, de fonction défensive. Les fossés de Braine et de Bazoches-sur-Vesle ont connu des phases palissadées et des phases où le fossé était ouvert. Dans ce dernier cas, un talus pouvait très bien supporter une palissade, qui matérialisait l'enclos dans le paysage.

On constate une hiérarchie entre les différents enclos: les enclos simples et les enclos à partition. Ces derniers permettent d'appréhender une répartition fonctionnelle de l'espace intérieur. Ils possèdent des bâtiments monumentaux et livrent des rejets exceptionnels. Les dépôts n'y sont pas rares. Le matériel détritique révèle une richesse plus importante: importation, objets en métal, activités multiples représentées. Ils sont interprétés comme des résidences aristocratiques. Ils peuvent évoluer, comme dans le cas de Braine, vers une fonction plus spécifiquement rituelle (Auxiette, Desenne, ce volume).

CONCLUSION GÉNÉRALE SUR LES STRUCTURES D'HABITAT

On peut observer une évolution dans l'organisation de l'habitat du Hallstatt final à la fin de La Tène finale. Au début, l'habitat est généralement ouvert. Les rares cas d'enclos sont liés à une fonction particulière (drainage, enclos à bétail) ou à une volonté manifeste de montrer un statut particulier. Puis l'enclos délimitant l'habitat se généralise. Sa

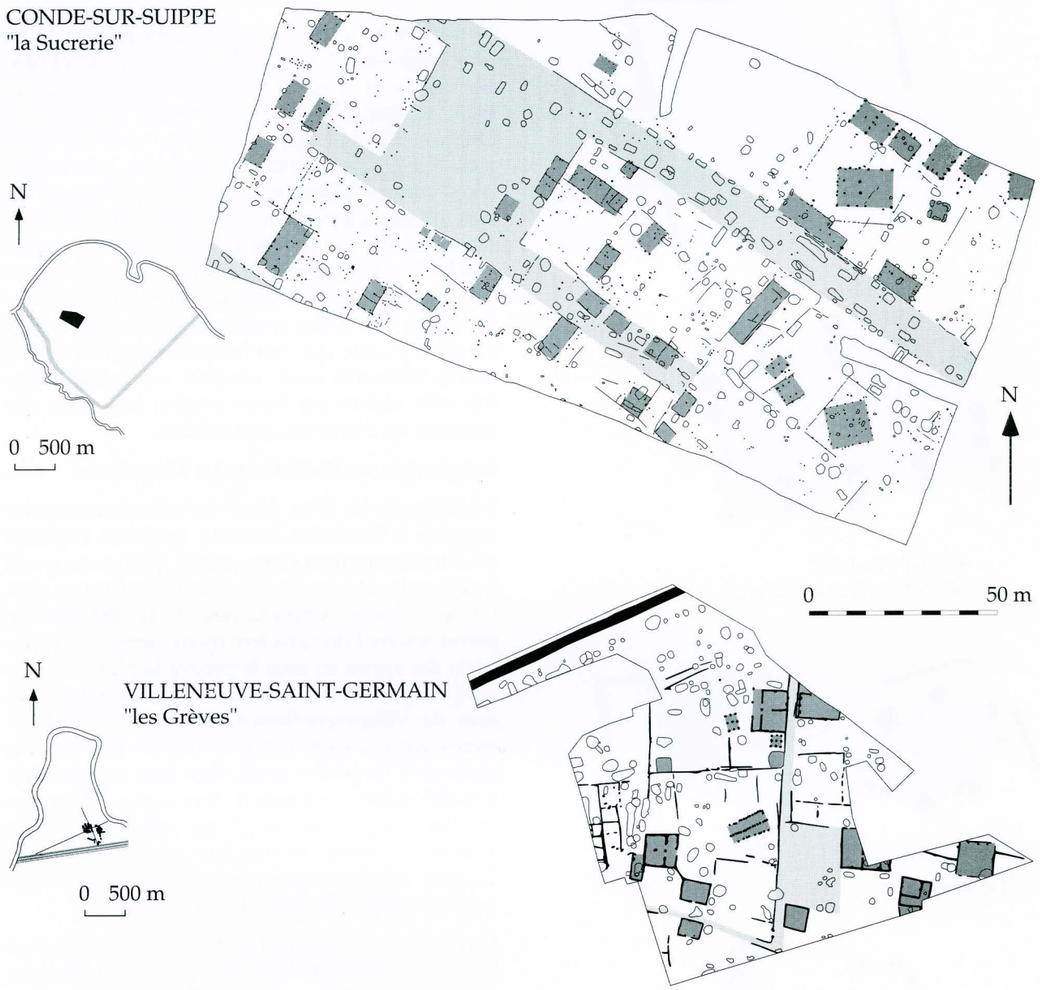

Fig. 9 : plans des *oppida* de Condé-sur-Suippe (d'après Pion *et al*, 1997) et de Villeneuve-Saint-Germain (d'après Robert, à paraître). En gris sombre : bâtiments ; en gris clair : espaces de circulation.

forme, au début irrégulière, souvent curviligne, tend vers la fin de l'Âge du Fer à devenir de plus en plus quadrangulaire. L'espace intérieur est doté d'une structuration de plus en plus forte. L'aboutissement de cette évolution est évidemment l'organisation de la *villa* gallo-romaine.

LE DOMAINE FUNÉRAIRE

LE HALLSTATT

L'Âge du Fer débute dans la vallée de l'Aisne par des nécropoles à incinérations. Il s'agit de petits ensembles mal datés dans la mesure où ils ne fournissent aucune céramique. De petites fosses contiennent le dépôt d'ossements incinérés, mêlé à des charbons de bois.

Parmi ces ensembles, nombreux dans la vallée, nous retiendrons l'exemple de Bucy-le-Long "Les Longues Raies" (Le Bolloch, Pommepuy, 1988 et 1989). Le site a livré une vingtaine de sépultures dispersées sur un espace d'environ 2500 m², sans regroupements évidents (fig. 10). Les seuls éléments de datation sont des petits anneaux de type *ring-money* qui nous permettent d'attribuer globalement cet ensemble au premier âge du Fer. Trois enclos sont présents. Dans la mesure où aucune autre occupation n'est attestée dans le secteur, nous les associons à cet ensemble funéraire. Il s'agit de deux enclos circulaires de 12,5 m et 10 m de diamètre et d'un enclos ovalaire de 8,5 m sur 5,5 m. Aucune tombe, en position centrale, ne leur semble associée. Leur fossé est de type ouvert, mais a pu

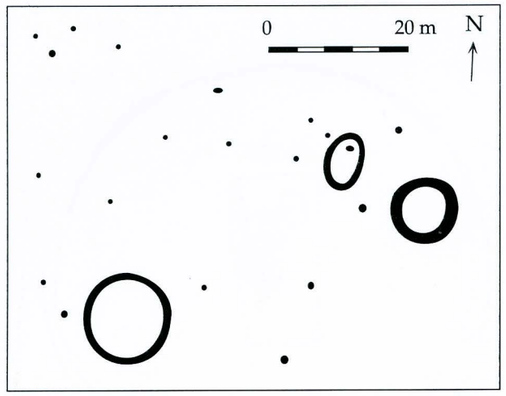

Fig. 10 : plan de la nécropole à incinération de Bucy-le-Long "Les Longues Raies".

enclore un tertre central ou être entouré d'une levée de terre issue des déblais. Il s'agit, sans aucun doute, de structures de type monumental, à côté de la simplicité des sépultures représentées ici.

Il est difficile d'interpréter leur fonction réelle. Soit ils renfermaient une sépulture moins profondément creusée, à l'intérieur d'un tertre. Soit ils avaient un autre usage lié à des pratiques particulières en relation avec le culte des morts. Il n'en demeure pas moins que ces enclos, visibles extérieurement, tranchent avec l'aspect très modeste des sépultures associées, sans doute peu matérialisées en surface. Ils s'inscrivent de manière évidente dans la tradition des enclos circulaires de l'Âge du Bronze.

LA TÈNE ANCIENNE

Les nécropoles de La Tène ancienne se présentent sous la forme d'une dispersion de tombes à inhumation plus ou moins organisée par groupes. Aucun enclos ne les enceint. Par contre, on peut constater, comme à Bucy-le-Long "La Héronnière" (Desenne *et al*, à paraître) des limites strictes et des axes privilégiés (fig. 11). On peut en déduire que, même si nous n'avons retrouvé aucune limite archéologiquement matérialisée, ces dernières devaient exister.

Nous avons, par contre, des enclos liés à une tombe particulière. Il s'agit, dans le cas de Bucy-le-Long, de trois tombes à char et d'une tombe à incinération.

L'enclos de la tombe à char 114 apparaît comme un (fig. 12). Il mesure 11,60 m de diamètre. L'examen des coupes permet de constater qu'il a connu une première phase palissadée, avec une interruption au sud-est. Puis la palissade a été arrachée et le fossé,

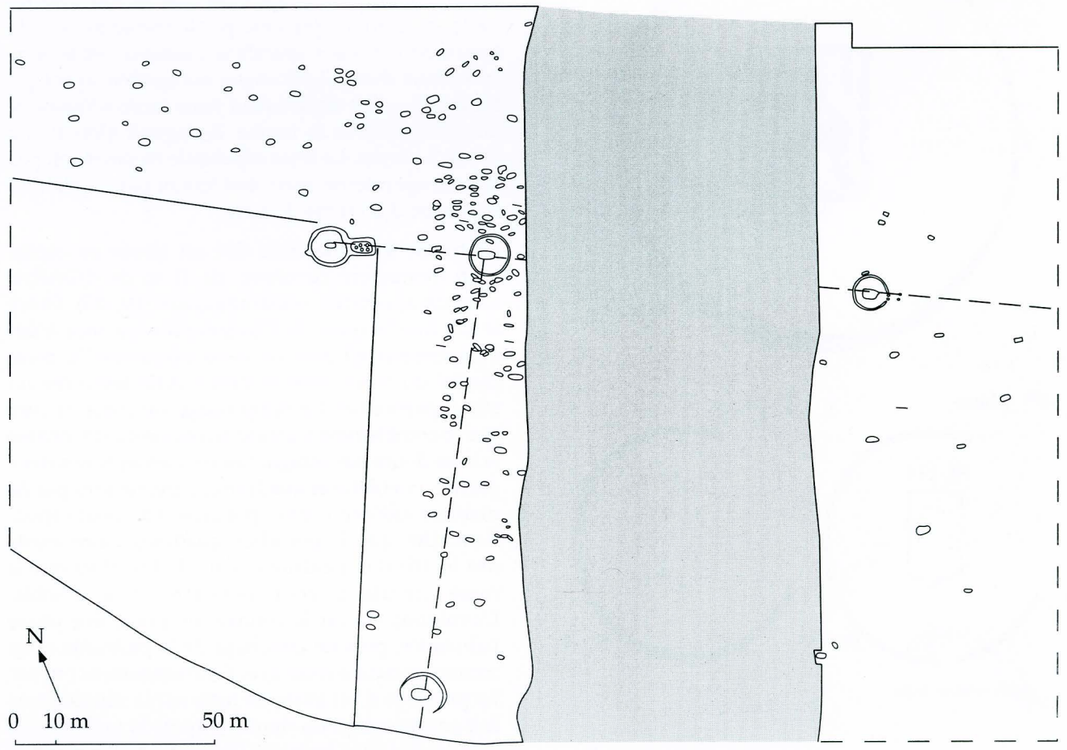

Fig. 11 : plan de la nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long "La Héronnière" et "La Fosse Tounise", montrant les axes principaux d'organisation de l'espace.

curé, est resté ouvert avant son comblement final. Il est impossible de préciser si celui-ci a été naturel ou volontaire. Différents indices dans le remplissage de la tombe montrent que celle-ci a été installée dans un coffrage qui dépassait le niveau du sol et qui était surmonté d'un tertre de terre. Cet enclos a subi au moins un remaniement d'importance: la transformation d'une structure palissadée en fossé ouvert.

L'enclos de la tombe à char 196 est un cercle de 11 m de diamètre (fig. 13). Malheureusement, cet enclos a été en grande partie fouillé par Gilbert Lobjois et nous n'avons retrouvé aucun relevé de coupe stratigraphique de sa part. Ce que nous avons pu observer, après redécapage, était trop érodé et détruit pour que nous ayons la moindre idée de l'évolution de cet enclos. Le remplissage de la tombe nous a quand même permis de conclure à l'existence d'un tertre de terre au-dessus de la sépulture.

L'enclos de la tombe à char 150 est un cercle de 9 m de diamètre, interrompu au sud-est (fig. 14). La faible profondeur du fossé et la simplicité de son remplissage ne permettent pas d'affirmer qu'une

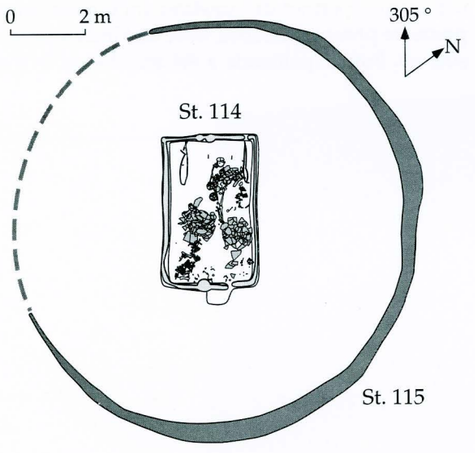

Fig. 12: plan de la tombe à char BLH 114 (Bucy-le-Long, "La Héronnière") dans son monument et l'évolution de celui-ci.

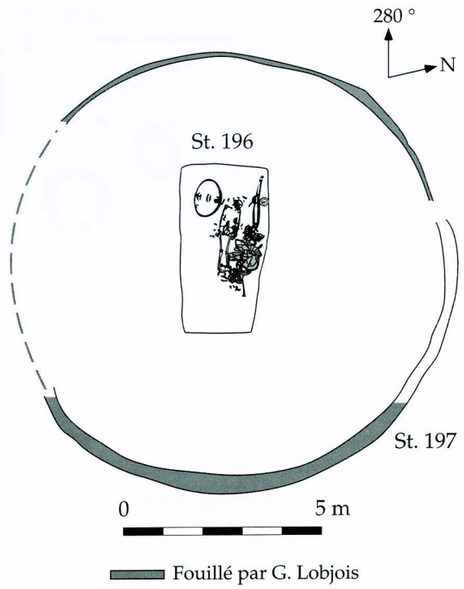

Fig. 13: Plan de la tombe à char BLH 196 (Bucy-le-Long, "La Héronnière") dans son monument.

palissade y était implantée. En vis-à-vis de l'interruption, à l'extérieur, se trouvent quatre poteaux délimitant un quadrilatère de 2,50 m sur 1,50 m. Cette structure ne présente pas le même axe que la tombe ou l'enclos. Cependant, l'absence totale dans ce secteur d'une quelconque occupation ayant pu fournir ce genre de bâtiment nous incite à l'associer au monument de la tombe. Il s'agirait alors d'une entrée à porche. La fosse sépulcrale ne possédait pas de coffrage interne, mais était fermée par un plafond surmonté d'un tertre de terre.

La tombe à incinération 364 est située au centre d'un monument circulaire, de 11 m de diamètre, avec un appendice quadrangulaire (fig. 15). Outre le fait que le rituel de l'incinération est tout à fait exceptionnel au sein de cette nécropole, la complexité du monument confère à cette sépulture un statut particulier. Le remplissage du fossé montre que le comblement a connu au moins quatre phases et sans doute davantage. Les creusements des deux parties, circulaire et quadrangulaire, ne sont pas de manière assurée contemporaines. On peut cependant dire que l'appendice quadrangulaire existe dès le début et perdure jusqu'à la fin, alors que le fossé circulaire était peut-être déjà comblé. L'évolution du cercle connaît au moins une phase palissadée, puis un arrachage de la palissade et un recreusement du fossé avec fonctionnement ouvert. La présence d'un tertre de terre sur la sépulture ne fait encore ici aucun doute, d'après la taphonomie des dépôts dans la fosse. L'histoire de l'appendice quadrangulaire est plus complexe, puisqu'on y discerne au moins quatre phases. Les recreusements

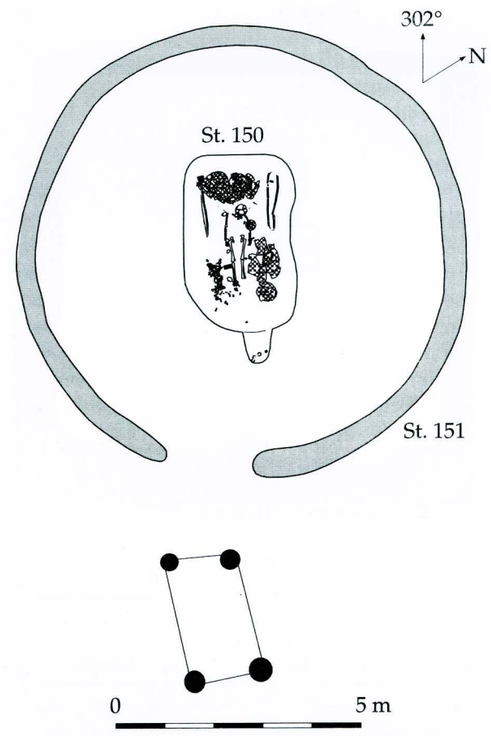

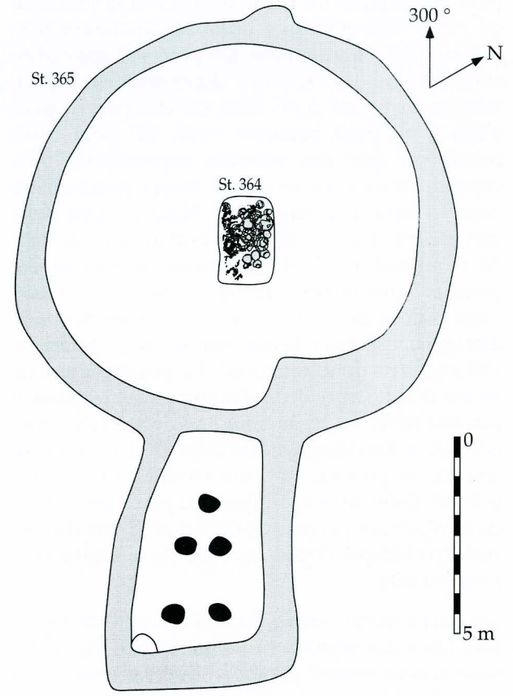

Fig. 14: plan de la tombe à char BFT 150 (Bucy-le-Long, "La Fosse Tounise") dans son monument.

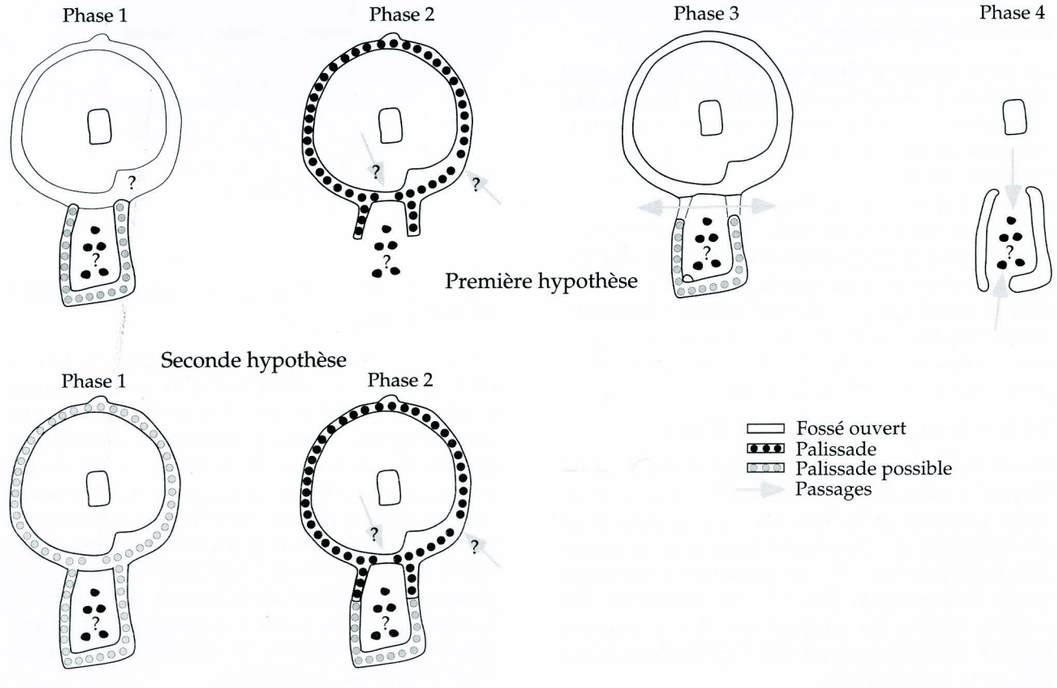

Fig. 15: plan de la tombe à incinération BLH 364 (Bucy-le-Long, "La Héronnière") dans son monument et l'évolution de celui-ci.

successifs n'ont pas laissé de stigmates suffisants pour reconnaître de manière certaine la présence ou non d'une palissade. Elle est cependant probable à plusieurs reprises. De plus, cet appendice contient cinq poteaux qui délimitent un espace interne d'environ 2 m². Ceci est très peu. Il peut s'agir d'un petit bâtiment votif. On peut aussi considérer que ces poteaux supportaient une superstructure dont les parois étaient positionnées dans le fossé quadrangulaire. Nous aurions alors une surface couverte de plus de 20 m². En l'absence de stratigraphie, il est impossible d'associer ces poteaux à une phase plutôt qu'à une autre. La dernière couche de comblement de l'appendice quadrangulaire recoupe le comblement final du cercle. Celui-ci était donc rebouché. Le problème est de savoir si toute trace de la sépulture avait disparu. Il pouvait rester un léger creux inférieur à la profondeur de notre décapage. Le tertre de terre pouvait être encore présent, mais son érosion avait comblé le fossé. Enfin, le petit édifice a pu perdurer au-delà de la sépulture parce qu'il était doté d'une dimension symbolique dépassant celle de la tombe proprement dite.

Les quatre monuments présents dans cette nécropole sont liés à des sépultures de haut statut. Quand les observations étaient possibles, ces monuments ont montré qu'ils étaient dotés d'un caractère ostentatoire. Une palissade et un tertre de terre les rendaient visibles de loin. Dans plusieurs cas, la palissade a été arrachée et l'enclos transformé en fossé ouvert.

LA TÈNE MOYENNE ET FINALE

Orainville "La Croyère"

Un petit ensemble funéraire de La Tène B2 a été découvert à Orainville "La Croyère". Une dizaine de tombes ont été fouillées. Nous n'avons pour le moment aucune idée de l'extension de ce cimetière. Une des tombes se trouve au centre d'un enclos carré de 4 m environ de côté (fig. 16). Le fossé, large de 0,40 m, présente un profil en « Y » caractéristique d'une palissade. Mais le remplissage montre, comme à Bucy-le-Long, que la palissade a été arrachée et remplacée par un fossé ouvert. Un aménagement se situe au milieu du côté sud. Le remplissage complexe montre plusieurs remaniements. Il peut s'agir d'un système d'entrée.

Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais"

La nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" a été fondée à La Tène C1 et a été utilisée jusqu'au début de La Tène D1. La première phase est constituée d'inhumations et les deux suivantes d'incinérations (fig. 17). De nombreux monuments carrés sont présents (fig. 18). Ils renferment des tombes riches. Ils s'ordonnent d'une manière linéaire selon un axe nord-sud. Les tombes simples s'alignent autour d'eux.

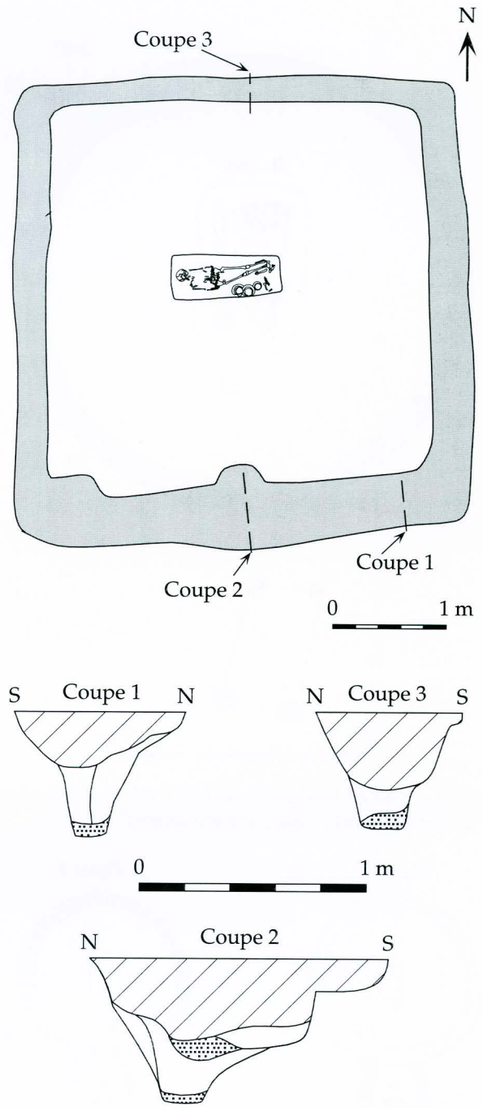

Fig. 16 : plan et coupes de l'enclos entourant la tombe 4 d'Orainville "La Croyère".

Les monuments sont de deux types (fig. 19). Le premier groupe est constitué d'un fossé. Quatre d'entre eux sont des carrés fermés et un seul est un fossé en agrafe. Deux contiennent un bâtiment sur quatre poteaux autour de la tombe. Le profil et le remplissage des fossés montrent qu'ils sont restés ouverts pour la plupart. Seul le fossé entourant la tombe à char 258 était palissadé, avec une entrée située au milieu du côté septentrional. Le second groupe est constitué de bâtiments sur quatre ou huit gros poteaux. L'un d'eux possède en plus une tranchée de fondation. Ils peuvent être classés selon trois groupes de tailles.

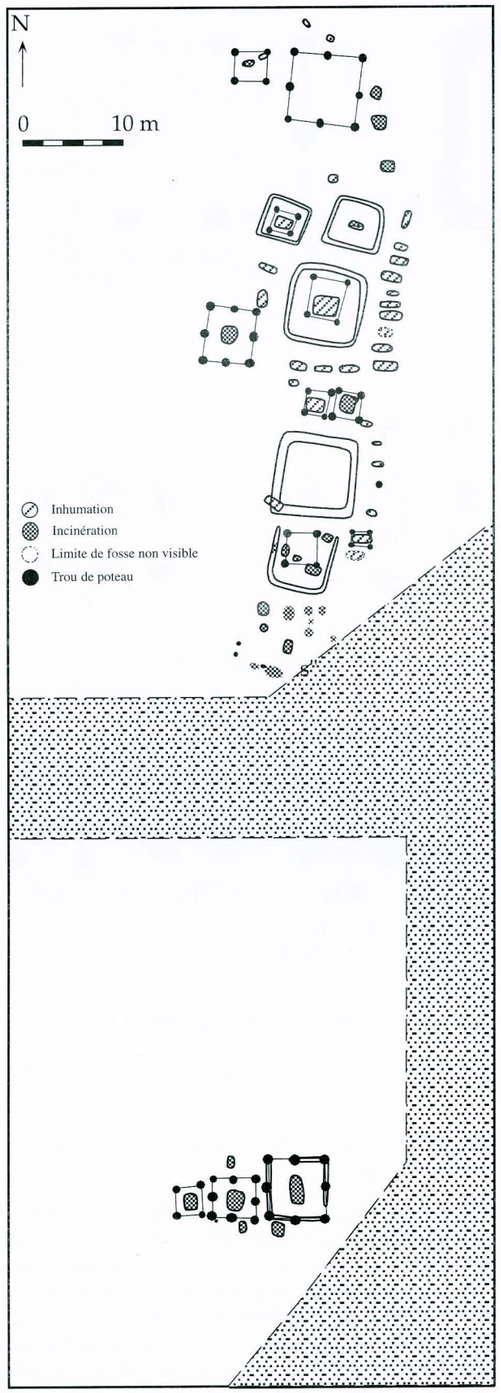

Fig. 17 : plan de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais".

Fig. 18 : vue générale des enclos de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais".

Les plus anciens monuments sont trois enclos à fossé, dont deux à bâtiment interne, et un bâtiment à quatre poteaux. Les plus récents sont uniquement des bâtiments à quatre ou huit poteaux. La phase 2 n'a pas livré de monument, soit parce qu'il n'y en avait pas, soit parce que le substrat n'a pas permis leur lecture.

On ne constate pas de remaniements dans les fossés comme pour les deux sites précédents, Bucy-le-Long "La Héronnière" et Orainville "La Croyère". La présence ou non de tertres de terre centraux n'est pas facile à mettre en évidence. Cette question est actuellement en cours d'étude, pour les sites de cette période, par plusieurs chercheurs (LAMBOT, à paraître). L'étude de ce site est loin d'être achevée et il est impossible de trancher ici définitivement. Mais il semble qu'un tertre soit exclu pour les monuments à poteaux qui devaient être des bâtiments d'une certaine hauteur, en regard de la puissance des fondations. La question est plus complexe pour les enclos à fossés. La palissade de la tombe 258 pouvait éventuellement retenir un tertre surmontant le bâtiment. Ce dernier est décalé par rapport à la tombe qui contenait elle-même un coffrage interne. Le côté nord du bâtiment arrive au niveau de l'entrée de la palissade, ce qui permettait un accès même si le reste était enfoui sous de la terre. Cela semble moins probable pour la tombe 297 où le bâtiment occupe une bonne partie de la surface enclose dans le fossé ouvert. La tombe 305, au centre d'un enclos au fossé ouvert, contenait, au fond, l'inhumation d'un jeune enfant (environ 2 ans). Puis la tombe a été réouverte pour y déposer par-dessus les restes incinérés d'un jeune adulte de 20 à 30 ans. Il est vraisemblable que ces deux individus avaient un lien de parenté. Même s'il s'agit de frères, l'espace d'au moins une génération est probable entre les deux dépôts, puisque le rituel était déjà devenu l'incinération. A-t-on recreusé dans un tertre pour rouvrir la tombe ?

Il existe, par ailleurs, quatre monuments sans tombe associée. Une explication pourrait être que la tombe, moins enfoncée, n'a pas survécu aux labours. Il faudrait alors envisager la présence d'un tertre. Une autre explication peut être qu'il n'y a jamais eu de tombe.

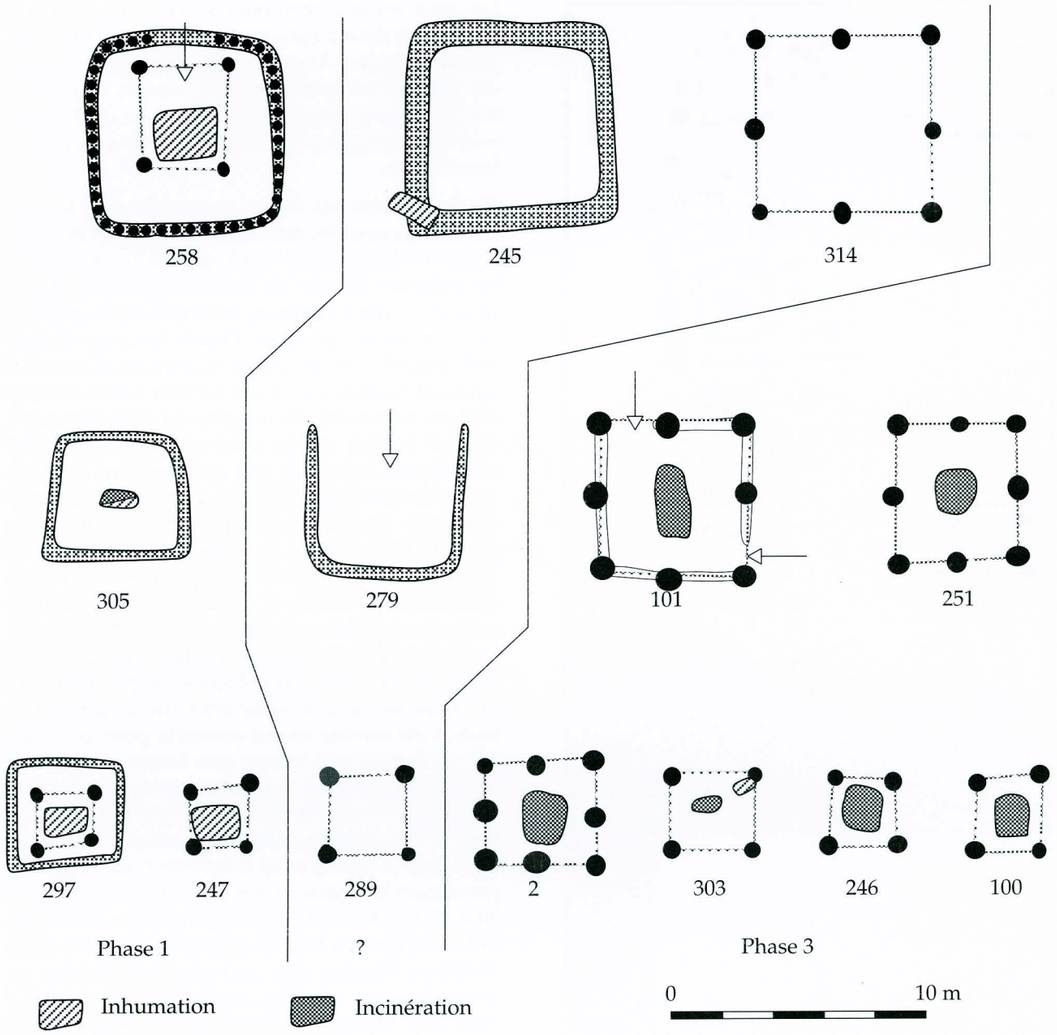

Fig. 19 : répertoire des enclos et monuments sur poteaux de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais", rangés par ordre de taille et selon le phasage provisoire du site.

Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes"

Le dernier site est Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes", où une tombe à incinération monumentale a été découverte, en bordure d'une ancienne extraction de graviers (HÉNON, AUXIETTE, 1997). Nous ne pouvons donc pas savoir si celle-ci était isolée ou se trouvait en périphérie d'un ensemble plus important. Elle date de la fin de La Tène D2. La tombe est située au centre d'un bâtiment à huit gros poteaux, lui même inclus dans un fossé en agrafe (fig. 20). À l'avant, se trouvent quatre poteaux plus petits. La symétrie qu'ils présentent avec le reste du monument permet de les associer à cette structure et de les interpréter comme une entrée à porche. Il s'agit donc ici d'un ensemble particulièrement monumental.

LA PLACE DES ENCLOS AU SEIN DE LA NÉCROPOLE

Nous avons donc un certain nombre de nécropoles, dont aucune n'est à proprement parler enclose. Mais elles possèdent toutes des monuments entourant des tombes riches. Pour comprendre comment ceux-ci participent à la structuration de l'ensemble, nous nous servirons des nécropoles dont nous avons l'extension maximale, celles de Bucy-le-Long "La Héronnière", de La Tène ancienne, et de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais", de La Tène moyenne et finale.

À "La Héronnière", la tombe 364, avec son enclos à appendice quadrangulaire, occupe une position tout à fait particulière dans le plan de la nécropole (fig. 11). Elle se situe dans l'axe exact de deux

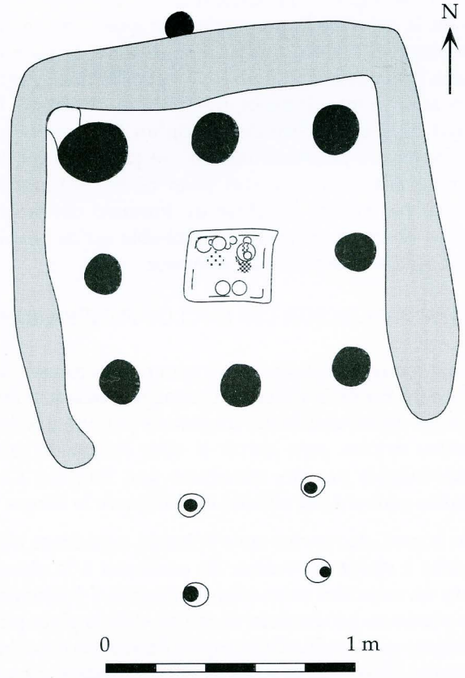

Fig. 20 : plan de la tombe de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes", dans son monument.

tombes à char, mais à la limite, sur deux côtés, de l'implantation des tombes. Elle appartient à l'avant-dernière phase de la nécropole. À ce moment, la nécropole se développe spatialement d'une manière très différente de celle observée précédemment. Un nouveau noyau se crée, vers le nord et le nord-ouest, et en tout cas ne dépasse pas, vers le sud, la limite définie par cette tombe monumentale ni l'axe qu'elle forme avec les tombes à char 196 et 150. Cette sépulture constitue donc un élément structurant primordial dans l'organisation spatiale de la nécropole.

Au "Fond du Petit Marais", quelques relations stratigraphiques sont intéressantes à observer (fig. 21). Le fossé en agrafe 279, sans tombe associée, est recoupé par une tombe de la phase 2. Le bâtiment à quatre poteaux 289 recoupe une tombe de la phase 2. Cela signifie que le fossé 279 était rebouché à cette époque et que les sépultures de cette phase n'étaient plus visibles lorsque l'on a construit le bâtiment 289.

La tombe 246 de la phase 3 est venue s'accoler contre le monument de la tombe 247 de la phase 1, qui devait être encore en élévation. Par contre, elle n'a pas respecté deux sépultures d'enfants qui ne devaient plus être visibles.

On constate que les tombes simples ne sont pas respectées d'une phase à l'autre. Elles pouvaient être matérialisées par un tertre de terre au départ, mais celui-ci devait disparaître en quelques années. Par contre, les monuments étaient entretenus, aucune tombe ne venant empiéter sur eux, sauf dans le cas du fossé en agrafe 279. Il a été rebouché rapidement. Pourquoi l'aurait-il été s'il avait abrité la sépulture de quelqu'un d'assez important pour bénéficier d'un monument ? Sa fonction pouvait bien sûr être différente, mais on peut aussi penser que ce fossé a été creusé en prévision d'un enterrement qui n'a jamais eu lieu.

Toutes ces observations nous amènent à la notion d'espace réservé. Ces enclos ont un caractère monumental indéniable, destiné à pérenniser le statut privilégié d'un défunt. Mais ils ont également servi de points de référence dans le développement et l'organisation spatiale de la nécropole, toutes les autres tombes étant disposées autour d'eux. On peut ainsi discerner des monuments fondateurs d'un groupe.

La nécropole de "La Héronnière" présente une organisation apparemment moins stricte que celle, plus récente, du "Fond du Petit Marais" et peu de relations stratigraphiques. Mais, si l'on considère le noyau le plus dense, celui qui se trouve autour de la tombe à char 196, on constate que de nombreuses

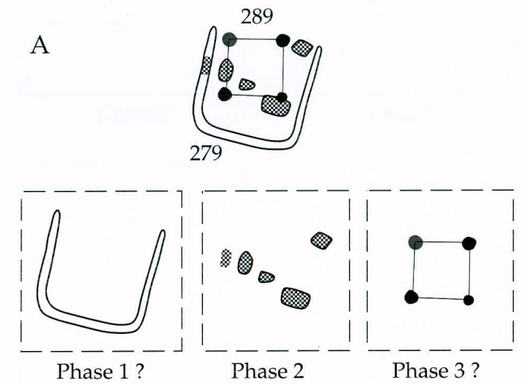

Fig. 21 : deux exemples de stratigraphies dans les tombes et monuments de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais".

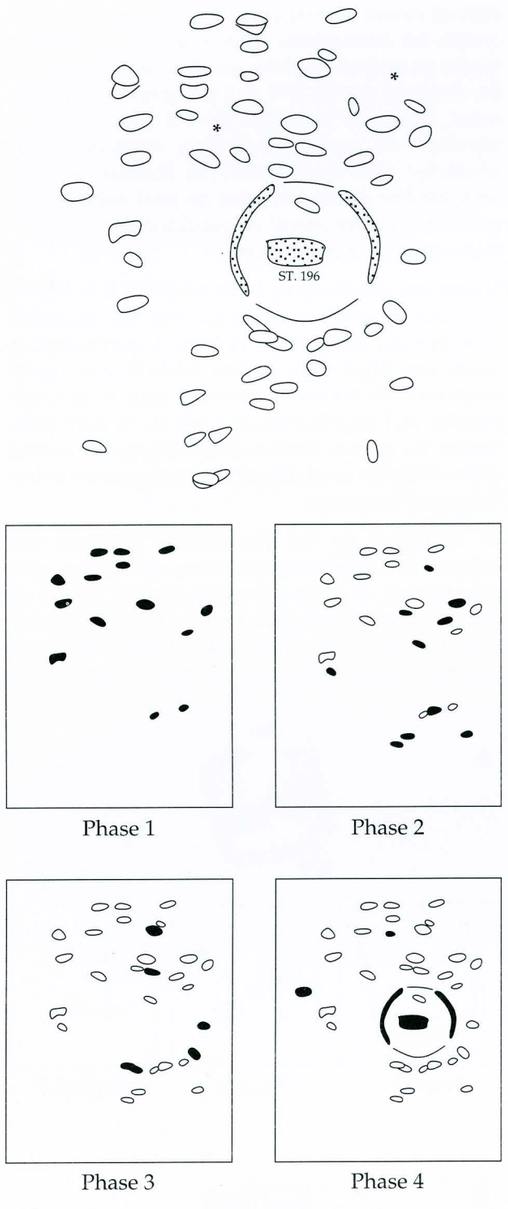

Fig. 22: évolution du noyau de tombes autour de la tombe à char BLH 196 de la nécropole de Bucy-le-Long "La Héronnière".

sépultures sont disposées autour du monument et nous avons ici les quelques rares recoupements de tombes (fig. 22). Aucune inhumation n'empiète sur le monument, si l'on en excepte une, placée à l'intérieur de l'enclos. Or cette tombe à char n'appartient qu'à la quatrième phase de la nécropole. Il faut donc que son emplacement ait été prévu dès le départ, soit que le monument ait été construit bien avant la mort de la personne, soit que l'espace ait été réservé. L'autre tombe incluse dans le monument, appartenant à la phase 2, est celle d'un guerrier, avec pointe de lance, poignard et ceinturon. Il s'agit donc également de quelqu'un de haut statut et possédant peut-être un lien de parenté avec la femme enterrée avec son char. Si le monument n'était pas encore construit au moment des funérailles de ce guerrier, il est probable qu'on savait déjà qu'il se trouverait à l'intérieur.

CONCLUSION SUR LES ENCLOS FUNÉRAIRES

Nous pouvons observer qu'aucune nécropole de l'Âge du Fer de la vallée de l'Aisne ne possède d'enclos les délimitant. Nous constatons par ailleurs des limites strictes, sans savoir si elles étaient ou non matérialisées par des structures non fondées. Ces limites peuvent par ailleurs évoluer avec le temps.

Par contre, des enclos sont présents, entourant une tombe à statut particulier. Ils confèrent à la sépulture un caractère monumental destiné à prolonger de plusieurs générations dans l'au-delà la place privilégiée que l'individu occupait dans le monde des vivants. Ils servaient aussi de noyau fondateur à un groupe de tombes et l'on peut peut-être ici appréhender des groupes familiaux ou tout au moins des « maisonnées ».

Si l'esprit reste le même d'un bout à l'autre de la séquence, on peut cependant constater une évolution: d'abord le passage de l'enclos circulaire à l'enclos carré (POMMEPUY *et alii*, 1998), ainsi que l'évolution du monument enclos d'un fossé ou d'une palissade vers un monument construit.

Dans de nombreux cas, nous avons pu observer des remaniements dans la structure même des enclos. La transformation d'une palissade en fossé ouvert implique une représentation tout à fait différente du monument dans le paysage. Nous ne pouvons pas savoir à quel moment cette évolution s'est produite. Cela nous donne cependant une idée de la complexité du rituel funéraire, au moins pour l'élite, qui devait se dérouler en plusieurs temps et peut-être perdurer par des cérémonies votives.

D'AUTRES ENCLOS, D'AUTRES FONCTIONS?

Le corpus des sites de la vallée de l'Aisne a livré deux occurrences n'appartenant pas à la catégorie des habitats et dont la fonction funéraire semble pouvoir être écartée. Le troisième état d'enclos de Braine "La Grange des Moines", daté de la seconde moitié de La Tène finale (La Tène D2), correspond vraisemblablement à un site cultuel excluant la fonction domestique clairement attestée pour les

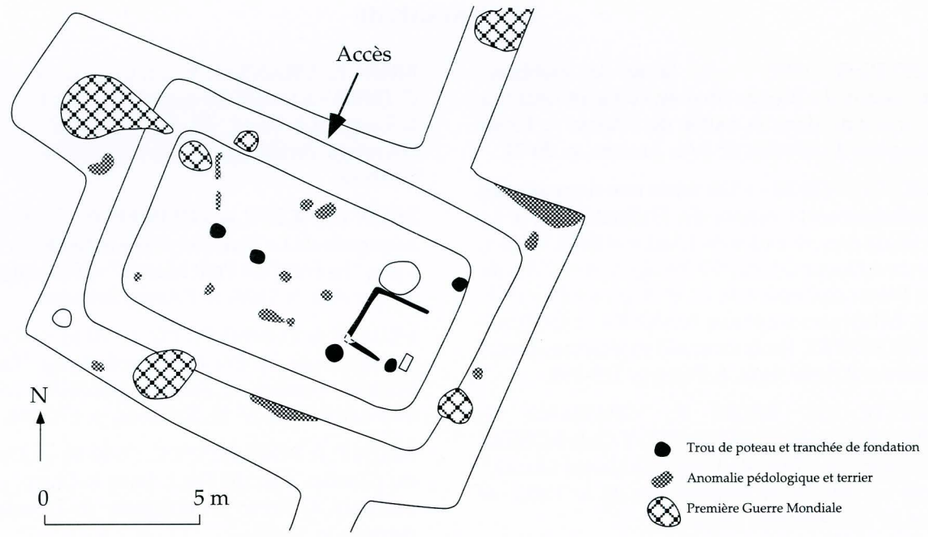

Fig. 23: plan de l'enclos de Guignicourt "L'Homme Mort".

deux états précédents (AUXIETTE, DESENNE, ce volume). Le second site est celui de Guignicourt "L'Homme Mort" (DESENNE, GRANSAR, 1989), évalué puis détruit avant l'intervention de fouille proprement dite (fig. 23). Une des tranchées a livré un petit enclos de La Tène finale de plan légèrement trapézoïdal, apparemment isolé. D'une longueur de 13 m et d'une largeur moyenne de 8 m, son fossé varie de 1,1 m à 1,6 m de largeur pour environ 0,5 m de profondeur. Son profil évoque selon les endroits la forme d'un « U » et celle d'un « V ». Il ne présente aucune interruption mais l'absence de couche d'effondrement du talus interne exclusivement au centre de sa longueur septentrionale évoque un accès à l'intérieur de la structure. La surface enclose est occupée par une tranchée de fondation en forme d'agrafe et par quelques trous de poteau, dont deux sont localisés dans son prolongement. L'ensemble évoque un grand bâtiment central partiellement érodé, entouré d'un fossé ceinturant un talus, peut-être palissadé. L'absence de sépulture centrale semble réelle, bien que cette dernière puisse avoir été totalement érodée. Cette hypothèse est cependant démentie par l'isolement de la structure dans le paysage. Sa localisation à environ 1 km de l'*oppidum* de Condé-sur-Suippe et la contemporanéité apparente des deux ensembles (quelques tessons dans le fossé d'enclos) permettent d'avancer l'hypothèse, certes fragile, d'une fonction cultuelle pour le petit enclos de Guignicourt.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au Hallstatt final et à La Tène ancienne, l'habitat est, de manière générale, non enclos, sauf dans le cas de sites à statut particulier, assimilés aux résidences de l'élite. En parallèle, les nécropoles ne fournissent de sépultures encloses dans des monuments que pour les personnes de très haut statut. Dans les deux cas, il s'agit de manifestations ostentatoires qui divisent clairement en deux parties la société, même si les habitats et les tombes peuvent être hiérarchisés de manière plus complexe.

On retrouve un peu le même phénomène à La Tène finale, mais celui-ci est beaucoup plus dilué. Si l'élite éprouve encore le besoin de se démarquer par des signes extérieurs, on constate une gradation à l'intérieur de ces phénomènes. La construction d'une typologie claire, que ce soit des habitats ou des monuments funéraires, devient beaucoup moins aisée. L'enclos se généralise. Il devient marqueur d'un espace et d'un statut social. Mais ces notions se déclinent selon des critères qu'il nous est souvent difficile d'appréhender. En effet, au-delà d'une hiérarchisation au sens strictement social, se mêlent des phénomènes d'ordres chronologique et fonctionnel.

Il est donc difficile de conclure de manière définitive sur la signification des enclos de l'Âge du Fer et de répondre à la question de cette table-ronde « des enclos, pour quoi faire? ».

BIBLIOGRAPHIE

AUXIETTE G. (1997) - « La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 29-71.

AUXIETTE G. (2000) - « Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle », Actes du colloque *Les installations agricoles à l'Âge du Fer en France septentrionale*, 29 et 30 novembre 1997. Textes édités par Stéphane MARION et Gertrude BLANCQUAERT, École normale supérieure, *Études d'Histoire et d'Archéologie*, 6, Paris, p. 169-180.

AUXIETTE G., BRUN P., GRANSAR F., HENON B., NAZE Y., POMMEPUY C. & ROBERT B. (à paraître) - « Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 22, Soissons, 1994.

AUXIETTE G., DESENNE S., GRANSAR M., GRANSAR F., NAZE Y. & POMMEPUY C. (à paraître) - « Le site du début du second Âge du Fer de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais", "Le Chemin de Vénizel" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 23, Soissons, 1995.

AUXIETTE G., DESENNE S., GRANSAR F. & POMMEPUY C. (à paraître) - « Le site de Braine "La Grange des Moines" », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 24, Soissons, 1996.

AUXIETTE G., DESENNE S., GRANSAR F., HENON B., POMMEPUY C., THOUVENOT S. & BOULEN M. (à paraître) - « Le site du début du second Âge du Fer de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" "Le Chemin de Vénizel" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 24, Soisssons, 1996.

AUXIETTE G., DESENNE S., GRANSAR F. POMMEPUY C. (1997) - « Le site de Braine "La Grange des Moines" », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 25, Soissons, 1997.

AUXIETTE G., DESENNE S. & GUICHARD Y. (1984) - « Bucy-le-Long "La Héronnière" », *Les Fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, n° 15, Soissons, p. 89 à 103.

AUXIETTE G., HACHEM L. & ROBERT B. (à paraître) - « La fouille de sauvetage sur le site de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (1989) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 17, Soissons.

BRUN P., CONSTANTIN C., FARRUGIA J.-P., GRANSAR F., GRANSAR M., GUICHARD Y., ILETT M., PION P. & POMMEPUY C. (1992) - « Les habitats néolithiques, gaulois et gallo-romain et les nécropoles de l'Âge du Bronze et de La Tène de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (1984) », *Les Fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, n° 20, Soissons.

BRUN P., GRANSAR F., PION P. & POMMEPUY C. (1990) - « Le site du second Âge du Fer de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne) », *Sauvetage archéologique dans la Vallée de l'Aisne*, Soissons.

BRUN P., PION P. & POMMEPUY C. (1991) - « La nécropole de La Tène moyenne et finale de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" », *Sauvetage archéologique dans la Vallée de l'Aisne*, Soissons.

BRUN P. & POMMEPUY C. (1983 a) - « Le site du premier Âge du Fer de Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 11, Soissons, p. 171-204.

BRUN P. & POMMEPUY C. (1983 b) - « Un habitat du premier Âge du Fer à Bucy-le-Long : premiers résultats », *Revue archéologique de Picardie*, n° 2, Amiens, p. 14-23.

BRUN P. & POMMEPUY C. (1984) - « Le site de l'Âge du Bronze et du premier Âge du Fer de Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 12, Soissons, p. 133-166.

BRUN P. & POMMEPUY C. (1985) - « Le site du premier Âge du Fer à Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de L'Aisne*, n° 13, Soissons, p. 77-100.

BRUN P. & POMMEPUY C. (1989) - « Les structures bâties du site de Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », dans *L'Architectures des Âges des Métaux*, Dossiers de Protohistoire, n° 2, Errance, Paris, p. 67-70.

BRUN P. & POMMEPUY C. (1990) - « La nécropole de La Tène moyenne et finale de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne) », dans *Sauvetage archéologique dans la Vallée de l'Aisne*, Soissons, p. 47 à 64.

CONSTANTIN C., COUDART A. & DEMOULE J.-P. (1982) - « Villeneuve-Saint-Germain, "Les Grandes Grèves". Les bâtiments de La Tène III », *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 1, Amiens, p. 195-210.

COTTIAUX R. (1999) - *Le site de Ciry-Salsogne "Le Bruy" (Aisne)*, Document final de synthèse, SRA de Picardie et AFAN Nord-Picardie, Amiens.

DEBORD J. (1978) - *Villeneuve-Saint-Germain "Les Grèves"*, Rapport de fouilles, SRA de Picardie, Amiens.

DEBORD J. (1990) - « Les fouilles du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) », *Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, Mémoires, tome 35, p. 137-170.

DEMOULE J.-P. (1979) - « Le site des Âges des Métaux de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 7-8, Soissons, p. 121-124.

DESENNE S. (1991) - *La nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long Long "La Héronnière" (Aisne), Étude et comparaisons*, Mémoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 3 volumes dactylographiés.

DESENNE S. & AUXIETTE G. (à paraître) - « Bazoches-sur-Vesle "La Foulerie" (Aisne) », *Les Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 23, Soissons, 1995.

DESENNE S., DEMOULE J.-P. & POMMEPUY C., Dir., avec la coll. de THOUVENOT S., AUXIETTE G. et GUICHARD Y., (à paraître) - *La nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long (Aisne).*

DESENNE S. & GRANSAR F. (1989) - *Le site de Guignicourt "L'Homme Mort"*, Rapport d'évaluation, SRA de Picardie, Amiens.

DUBOULOZ J. & PLATEAUX M. (1978) - « Le site de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 6, Soissons, p. 123-136.

DUBOULOZ J. & PLATEAUX M. (1983) - « Le site néolithique et de l'Âge du Fer de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 11, Soissons, p. 43-93.

FERCOQ G. & BRUN P. (1981) - « Le site des Âges des Métaux de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 9, Soisssons, p. 223-262.

GRANSAR F., DESENNE S. & GRANSAR M. (1997) - *Sermoise "Les Prés du Bout de la Ville"*, Document final de synthèse, SRA de Picardie et AFAN Nord-Picardie, Amiens

GRANSAR F., AUXIETTE G., DESENNE S., HENON B., LE GUEN P. & POMMEPUY C. (1999) - « Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne », *Actes du colloque « Habitat et Société »*, XIXe Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, sous la direction de F. BRAEMER, S. CLEUZIOU et A. COUDART, Éditions APDCA, Antibes, p. 419-438.

HENON B. (à paraître) - « Limé "La Fosse aux Chevaux" (Aisne) », Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, n° 26, Soissons, 1998.

HENON B. & AUXIETTE G. (1997) - « Une tombe de La Tène D2 à Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, Amiens, p. 107-114.

HENON B., POMMEPUY C. & ROBERT B. (à paraître) - « Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 21, Soissons, 1993.

HENON B., BOULEN M., HACHEM L., GRANSAR F., AUXIETTE G. & POMMEPUY C. (à paraître) - « L'habitat Hallstatt final/La Tène ancienne de Limé "La Prairie" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 24, Soisssons, 1996.

LAMBOT B. (à paraître) - « Noblesse, aristocratie et signes extérieurs de richesse à La Tène finale en Champagne », *Actes de la table-ronde « L'aristocratie celte à la fin de l'Âge du Fer »*, Mont-Beuvray, 10 au 11 juin 1999.

LE BOLLOCH M. & POMMEPUY C. (à paraître) - « Le site de l'Âge des Métaux de Bucy-le-Long "Les Longues Raies" (Aisne), *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 16, Soisssons, 1988.

LE BOLLOCH M. & POMMEPUY C. (à paraître) - « Le site de l'Âge des Métaux de Bucy-le-Long "Les Longues Raies" et "Le Champ Luisant" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 17, Soisssons, 1989.

LOBJOIS G. (1974-1977) - « La nécropole gauloise de Bucy-le-Long », *Cahiers archéologiques du Nord-Est*, n° 17 et 20.

LOBJOIS G. (1976) - « La nécropole gauloise de La Tène I à Bucy-le-Long », *Cahiers archéologiques de Picardie*, n° 1, Amiens, p. 67-96.

PION P. (1990) - *Oppidum du Vieux-Reims - Condé-sur-Suippe - Variscourt (Aisne). Sauvetage programmé 1987 (extension de la sucrerie)* - Rapport de synthèse, SRA de Picardie, Amiens.

PION P. (1996) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne de la fin du second Âge du Fer au début du Haut-Empire romain (IIe siècle avant J.-C./ Ier siècle après J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse », dans BAYARD D. et COLLART J.-L., dir. - *De la ferme indigène à la villa romaine.* Actes du deuxième colloque de l'association AGER tenu à Amiens (Somme) du 23 au 25 septembre 1993. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 11, Amiens, p. 55-107.

PION P. & PLATEAUX M. (1986) - « Missy-sur-Aisne "Le Culot" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, n° 14, Soissons, p. 103-111.

[3] PION P., POMMEPUY C., AUXIETTE G., HENON B. et GRANSAR F. (1997) - « L'oppidum de Condé-sur-Suippe/Variscourt (Aisne) (fin IIe - début Ier siècle av. J.-C.) : approche préliminaire de l'organisation fonctionnelle d'un quartier artisanal », dans AUXIETTE G., HACHEM L. et ROBERT B., dir., BOCQUET A., *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer.*

Actes du 119e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Amiens 1994. Éditions du CTHS, Paris, p. 275-309.

PLATEAUX M. & DEMOULE J.-P. (1984) - « Le site néolithique et des Âges des Métaux de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne,* n° 12, Soisssons, p. 39-60.

POMMEPUY C., AUXIETTE G. & DESENNE S. (1998) - « Ruptures et continuités dans les pratiques funéraires de La Tène ancienne et moyenne/finale à Bucy-le-Long (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie,* n° 1/2, Amiens, p. 85 à 98.

POMMEPUY C. & BRUN P. (1982) - « Le site du premier Âge du Fer de Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne,* n° 10, Soissons, p. 133-164.

POMMEPUY C. & GRANSAR F. (1998) - Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", Document final de synthèse, SRA de Picardie et AFAN Antenne Nord-Picardie, Amiens.

ROBERT B., DEBORD J. & CONSTANTIN C. (1982) - « Aperçu sur l'occupation du sol à Villeuneuve-Saint-Germain (Aisne) à La Tène tardive », *Association française pour l'étude de l'Âge du Fer,* bulletin intérieur n° 4, Paris, p. 15-20.

ROBERT B. & AUXIETTE G. (à paraître) - « Le site de La Tène de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (Aisne) », *Les Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne,* n° 18, Soissons, 1990.

URA 12 (1972-1973) - « Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Aisne), *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne,* n° 1, Soissons, p. 21-23.

URA 12 (1974) - « Cuiry-lès-Chaudardes. Fouille d'urgence sur le site du "Champ Tortu" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne,* n° 2, Soissons, p. 41-45.

URA 12 (1975) - Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Aisne) », *Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne,* n° 3, Soissons, p. 27-31.